

Rapport de la Commission d'Apprentissage

CAMARADES,

Notre école d'apprentissage entre dans sa quatorzième année d'existence, les cours ont commencé le 1^{er} octobre 1917 et l'inauguration de l'école eut lieu au milieu de novembre par le ministre du Travail.

Au 1^{er} octobre dernier le nombre des élèves admis pendant les treize premières années était de 142. Durant ces années, 2 élèves sont décédés au cours de leur apprentissage, 5 ont été retirés avant le délai de six mois de stage pour la signature du contrat, ce qui ramène le nombre à 135 élèves. Sur ce nombre, 18 élèves sont en 2^e et 1^{re} année et 10 en 3^e année; nous avons donc formé, au 1^{er} octobre, 107 ouvriers mécaniciens de précision.

Le recrutement des apprentis devient assez difficile, peu de demandes nous sont adressées et, cette année encore, nous craignons d'arriver difficilement à combler les 10 places, 4 demandes seulement nous sont, jusqu'alors, parvenues.

Si dans votre entourage vous connaissez des jeunes gens ayant 14 ans et munis de leur certificat d'études, désirant entrer dans notre école, nous vous engageons à leur conseiller de faire une demande d'entrée avant le 30 juin prochain.

En ce qui concerne les élèves des deux premières années, leur instruction professionnelle suit son cours sous la direction de notre camarade Sintz toujours dévoué à la lourde tâche que lui donne l'instruction des élèves.

Grâce à sa méthode et à son tact, les progrès sont rapides, les résultats tout à son avantage nous donnent satisfaction.

Les élèves de 3^e année, sous la direction de notre camarade Michot, exécutent en collectivité la fabrication de différents appareils. Pendant l'année qui vient de s'écouler, ils ont fabriqué : 2 parleurs amovibles, 1 parleur Sunder, 25 manipulateurs Morse, 24 vibrateurs distributeurs, 20 dévidoirs pour appareils enregistreurs du Service géographique, 250 prises de courant, 10 bobines Cailho, 30 bobines de 250 w. avec manchons protecteurs, et des pièces détachées pour multiples et les commandes magasin. Actuellement 25 parleurs Sunder sont en fabrication avec 25 appareils de vérification des lignes pour le P.L.M., et leur terminaison est proche.

Nous pensions, l'année dernière, pouvoir présenter nos apprentis de 3^e année au certificat d'aptitude professionnelle, mais le programme n'ayant pu être établi à l'époque voulue, ce concours a été reporté au mois de juin ou juillet prochain.

Le programme de ce concours comporte en épreuves théoriques : le français, l'arithmétique, la géométrie.

En épreuves techniques : la technologie générale des matériaux employés par le précisionniste, outils et machines employés par le précisionniste, dessin, etc.

Et une épreuve pratique qui consiste en l'exécution d'un appareil ou d'une pièce de précision.

Pour donner à nos élèves le moyen de passer facilement l'examen, la Commission a décidé de leur faire suivre pendant deux ou trois mois deux heures de cours supplémentaires par semaine, qui sont employées à la revision de l'enseignement général et aux principaux points techniques du programme. Ces cours ont lieu le lundi de 5 à 6 heures, le soir, et le jeudi de 9 à 10 heures, le matin; ils sont professés par M. Reaux, qui s'attache à développer chez nos jeunes gens l'instruction qui leur est nécessaire. Le succès de nos élèves à cet examen sera pour eux un heureux résultat et, au point de vue moral, un appoint sérieux pour notre Association auprès de l'Enseignement technique.

Nous avons, comme tous les ans, sollicité de l'Enseignement technique une subvention, nous avons obtenu cette année 40.000 francs, soit une augmentation de 10.000 francs sur notre subvention de l'an dernier. Le Conseil municipal de Paris nous a alloué la même subvention, 1.500 francs et le Conseil général 500 francs.

Sur l'invitation de l'Enseignement technique, notre école d'apprentissage prend part à l'Exposition coloniale, dont l'ouverture doit avoir lieu en mai. Notre exposition figure sur un panneau et comporte des exercices de lime, de tour des trois années, des travaux exécutés en collectivité par les élèves de 2^e et 3^e années seront exposés dans une vitrine.

Nous avons été sollicités de prendre part au concours Lépine; notre vitrine y a été très remarquée par les visiteurs; c'est une excellente propagande pour notre école et pour notre Association.

Momentanément, le Comité de patronage des apprentis du 13^e arrondissement a suspendu ses expositions annuelles, elles sont remplacées par des fêtes en faveur de l'apprentissage, où de nombreuses récompenses sont accordées aux apprentis.

Trois de nos élèves y ont été récompensés, l'apprenti Boucharenc, de 3^e année, a obtenu une bourse d'apprentissage de 250 francs qui lui sera remise à la fin de ses trois ans.

L'élève Boissat, de 3^e année, a obtenu une médaille d'argent.

L'élève Estorgues, de 2^e année, une médaille de bronze.

Nous avons procédé, au mois de novembre, à la distribution des récompenses aux élèves de 2^e et 1^{re} année, des prix en espèces ont été attribués aux élèves dont la liste est à la fin du rapport.

L'Association amicale des anciens apprentis a fait don à chaque élève d'un exemplaire de *Ouvrier mécanicien*. M. Marchoux, professeur pour la 2^e année, a donné également à chaque élève un ou deux volumes traitant de l'électricité ou de la T.S.F.

Notre camarade Briat a fait attribuer deux prix de 25 francs chaque, qui ont été attribués aux élèves Estorgues, premier du classement de la 1^{re} année, et Rondeaux, 2^e en atelier de la même année.

Depuis la création de notre école d'apprentissage, nous avons toujours rencontré de la part des parents y plaçant leurs enfants, une exécution complète des clauses du contrat d'apprentissage, que tous signent après le stage de six mois passé à notre école par leurs enfants.

L'année dernière, devant une rupture de contrat, la Commission d'apprentissage, d'accord avec le Conseil, s'est vue dans l'obligation de faire trancher le cas par le Conseil des prud'hommes.

Voici les faits. Le jeune Poli devait terminer son apprentissage le 1^{er} octobre dernier.

Au début de février de l'année dernière, à la suite de reproches qui furent adressés à cet élève, pour manque de politesse envers un sociétaire, la Commission décidait comme punition la suppression de l'augmentation, pendant un mois seulement si l'élève faisait preuve d'une meilleure conduite; cette décision parut déplaire au jeune homme car, dès le début de mars il s'absenta de l'atelier et, le 16 du même mois, nous prévint qu'il avait été obligé de partir en Corse auprès d'un parent malade; comme nous en informait la lettre, nous espérions un retour prochain, mais les mois suivirent sans avoir d'autres nouvelles; nous fîmes auprès de l'oncle de

l'apprenti un appel pour connaître les motifs réels d'une absence aussi prolongée, ou si cela n'était pas les signes d'un départ déguisé. Nous ne pûmes obtenir aucun renseignement précis et, devant une réponse évasive, la Commission demanda au Conseil de faire le nécessaire pour l'application intégrale du contrat. L'affaire fut portée devant le Conseil des prud'hommes, qui condamna l'oncle de l'apprenti, pour rupture du contrat, à 200 francs de dommages et intérêts, qui furent immédiatement versés à l'orphelinat de la Coopération.

La Commission estima qu'il est nécessaire de faire remplir aux personnes qui sollicitent l'entrée à l'école d'apprentissage de leurs enfants, les conditions du contrat qu'elles ont librement signé. L'Association ne regarde pas aux sacrifices nécessaires à une bonne éducation professionnelle de ses apprentis, elle tient aussi qu'en raison de ses sacrifices, les parents suivent jusqu'au bout ceux qu'ils doivent également s'imposer.

A cette Assemblée, vous aurez à renouveler deux membres sortants, les camarades Nart, Rageau, qui sont à fin de mandat.

Voilà, camarades, la marche de notre école d'apprentissage, à laquelle nous apporterons nos efforts pour sa bonne continuation.

LA COMMISSION.

Récompenses pour l'Année 1929-1930

1 ^o ANNÉE		2 ^o ANNÉE	
1 ^{er} Estorgues	50 fr.	1 ^{er} Boissat	70 fr.
2 ^e Imbert	45 »	2 ^e Ziegler	70 »
3 ^e Klein	45 »	3 ^e Clostre	65 »
4 ^e Rondeau	40 »	4 ^e Talbot	65 »
5 ^e Lataye	40 »	5 ^e Comon	55 »
6 ^e Pujol	40 »	6 ^e Boucharenc	50 »
7 ^e Pelletier	30 »	7 ^e Henault	45 »
8 ^e Champoix	25 »	8 ^e Fossard	45 »
		9 ^e Laporterie	40 »
		10 ^e Bove	30 »
